AUDIT TERRITORIAL 2025

« Quels moyens et conditions pour qu'un projet de recherche minière apporte une contribution positive au territoire arédien ? »

LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS EN BREF

➢ La Compagnie des Mines Arédiennes (CMA) est une société d'exploration minière qui détient trois permis d'exploration minière sur le territoire arédien. **Soucieuse de prendre en compte les réalités sociales et environnementales dès le début de son projet de recherches**, CMA a lancé, début 2025, la réalisation d'un audit territorial sur le thème des « moyens et conditions pour qu'un projet de recherche minière apporte une contribution positive au territoire arédien ».

➢ L'objectif de la démarche est de mobiliser et conjuguer une pluralité d'expertises et de points de vue, afin de **conduire une réflexion approfondie sur la question posée, mais également de faciliter la rencontre et de poser les bases d'un dialogue constructif** avec l'ensemble des parties prenantes.

➢ La réalisation de l'audit territorial a été confiée à Marc Valenzisi, ingénieur agronome, consultant, spécialisé depuis plus de vingt ans dans la facilitation de la réflexion et de l'action en univers complexe.

➢ L'audit territorial a porté sur les onze communes concernées par les permis exclusifs de recherches (PER) Douillac, Pierrepinet et Fayat (actuels et en cours d'instruction) : Glandon, Saint-Yrieix-la-Perche, Saint-Priest-Ligoure, La Roche-l'Abeille, Le Chalard, Château-Chervix, Jumilhac-le-Grand, Ladignac-le-Long, Meuzac, La Meyze, Coussac-Bonneval. **Trente-quatre entretiens approfondis et confidentiels ont été réalisés** entre mars et août 2025 : élus, acteurs associatifs, riverains, opérateurs économiques, acteurs de l'eau, de l'agriculture, du tourisme...

➢ **Les résultats de cette phase d'auditions ont été présentés le 8 octobre 2025** à Saint-Yrieix-la-Perche lors d'une réunion de restitution destinée à l'ensemble des 34 personnes auditionnées. 21 personnes auditionnées étaient présentes ou représentées.

⚠ *L'audit territorial est une démarche essentiellement qualitative. Il ne s'agit en aucun cas d'un sondage destiné à mesurer quantitativement les opinions des personnes auditionnées.*

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'AUDIT TERRITORIAL

Des éléments de contextualisation largement évoqués

Trois grandes séries d'enjeux ont été rappelées par l'ensemble des personnes auditionnées :

- **La vitalité du bassin de vie de Saint-Yrieix-la-Perche**, liée à une culture économique profondément ancrée dans le territoire. Beaucoup de personnes voient dans le maintien ou l'implantation d'entreprises la clé de la bonne santé démographique du tissu rural alentour. Ceux qui ont connu la précédente période d'exploitation minière évoquent, parfois avec nostalgie, l'activité économique qu'elle a générée localement.
- **Un patrimoine naturel et paysager de grande qualité**. Il est vu par certains comme le principal atout de ce territoire à dominante rurale, en particulier sur la frange nord-est du territoire, où les acteurs décrivent une dynamique et des projets indissociables de ce patrimoine (agriculture, loisirs, tourisme, culture…)
- **Les enjeux liés à l'eau**. Ils sont jugés cruciaux dans ce territoire caractérisé par de multiples sources et émergences, des milieux humides remarquables, des nappes peu profondes induisant une vulnérabilité de la ressource en eau potable, et des eaux de surface dont la bonne qualité, issue des efforts de tous, devra être maintenue dans l'avenir.

Une question reconnue comme complexe

L'opportunité d'exploiter l'or et / ou d'autres minerais présents dans le sous-sol du pays arédien est vue comme **une question complexe**, faisant surgir plusieurs grandes dimensions :

- **Les objectifs poursuivis et les intérêts en jeu** autour de l'exploitation minière constituent une question jugée très importante, pour certains c'est même la question décisive. Souveraineté nationale et intérêts privés étrangers sont à mettre en regard des possibles retombées, positives ou négatives, pour le territoire et ses habitants.
- **Les risques d'impacts négatifs pour le territoire et ses habitants**. Sur cette question, beaucoup font référence aux nuisances et problèmes vécus lors de la précédente période d'exploitation. Sont notamment cités les possibles conséquences sur le quotidien et les activités des riverains, le risque de tarissement de sources, les pertes de surfaces agricole ou forestière, ainsi que des pollutions à long terme et des perturbations des écosystèmes, souvent présentés comme les conséquences inévitables de toute activité minière.
- **La question de la création de richesse pour le territoire et ses habitants.** Ce point fait l'objet d'analyses diamétralement opposées. Les uns envisagent l'ouverture de mines comme une opportunité à saisir (emploi direct et indirect, ressources fiscales des communes, maintien des services en milieu rural, etc.) D'autres contestent l'argument de la création d'emplois, voire même affirment qu'une activité minière serait incompatible avec certains projets ou activités touristiques, agricoles ou de loisirs.

Des enjeux d'information et de confiance

- La plupart des acteurs estiment être en manque d'informations pour évaluer de façon fine les impacts positifs et négatifs d'un éventuel projet minier. Ils considèrent qu'il est difficile aujourd'hui d'avoir accès à une information objective, non orientée.

- Au-delà des dimensions techniques, scientifiques ou économiques, certains acteurs expriment leur scepticisme par rapport à l'idée d'une contribution positive d'un projet de recherche minière. Ils évoquent notamment **leur manque de confiance** envers les opérateurs miniers, parfois aussi envers les institutions garantes de l'intérêt public du projet et du contrôle de sa mise en œuvre.
- Au plan local, beaucoup déplorent la difficulté à échanger de façon sereine sur les enjeux, et **l'absence d'une réflexion globale et partagée**.

Les prospectives imaginées par les personnes auditionnées

- Pour la plupart des personnes auditionnées, l'exploitation minière semble inéluctable si l'intérêt économique et / ou stratégique se confirme. Cette perspective est envisagée avec enthousiasme par les uns, avec inquiétude par les autres. Dans tous les cas, le scénario tendanciel que beaucoup ont à l'esprit est la poursuite de la recherche minière dans un climat de tension. **Le risque d'une dégradation des relations entre les gens dans le territoire est présent à l'esprit de beaucoup d'acteurs**, certains redoutant même un basculement vers la violence.
- En cas de projet minier, quelques personnes auditionnées considèrent qu'aucun scénario positif n'est possible ; tous les autres insistent sur **la qualité de la relation que pourraient tisser l'exploitant et les acteurs du territoire.** Les plus optimistes sont convaincus que de bonnes relations pourront favoriser l'émergence d'actions et de projets contribuant au développement local ; ils imaginent **l'élaboration d'une charte**, ou encore un soutien aux projets des collectivités, du monde associatif ou des entreprises locales. Les autres attendent surtout un vrai effort de l'exploitant pour impacter le moins possible la vie du territoire.
- **La capacité à construire un projet suscitant l'adhésion de l'ensemble de la population** est finalement vue par une majorité d'acteurs comme l'enjeu majeur pour l'avenir.

Des prérequis pour un travail « en bonne intelligence »

Différentes propositions d'action ont été formulées par les personnes auditionnées, sur des thématiques telles que la qualité environnementale du projet, l'atténuation des nuisances, ou l'implication de l'exploitant dans la vie du territoire. Beaucoup soulignent cependant que plusieurs conditions préalables seront à réunir pour que ces actions fassent sens :

- **Un « discours de vérité »**, en particulier sur les risques et nuisances possibles
- Une démonstration de la **justification du projet** et de son intérêt, tant pour le territoire que dans une perspective nationale
- **Des réponses aux interrogations** des acteurs locaux : minerais recherchés, exploitation en souterrain ou à ciel ouvert, process industriels, localisation des sites miniers, niveau de transformation du minerai sur le territoire, nombre d'emplois créés, etc.
- **Un engagement et des garanties fortes** des opérateurs miniers sur différents points tels que : l'accès à l'eau pour les agriculteurs, la minimisation ou la compensation des impacts négatifs, le recours privilégié à des entreprises locales.

Dès à présent, pour la majorité des acteurs auditionnés, **l'information et le dialogue – selon des modalités qui restent à préciser –, doivent être la priorité**.
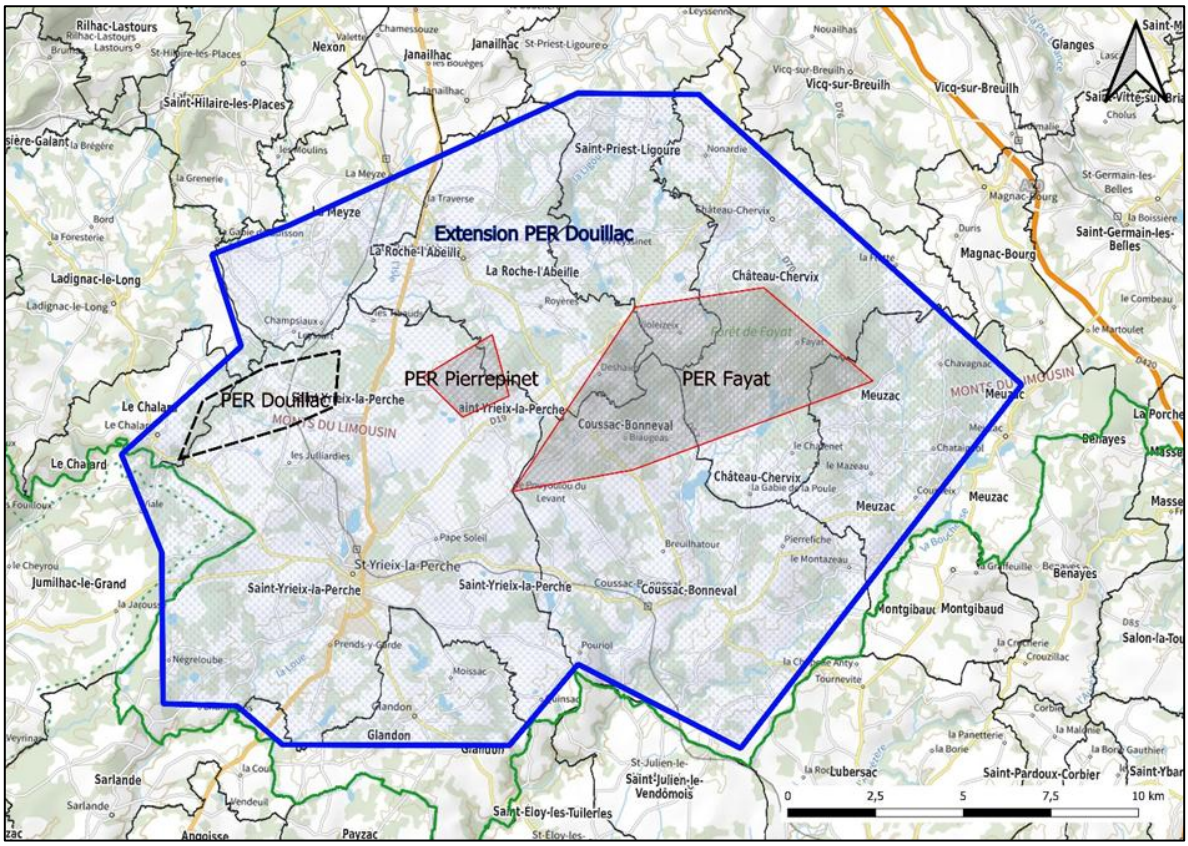
Ci-desssous : Territoire concerné par les PER Douillac, Pierrepinet et Fayat (actuels et en cours d'instruction au 4 novembre 2025)